

Le président du Comité de l'Ouest, le D^r Karl Ritter von Halt s'est plu à souligner la parfaite entente existant entre son collègue de l'Est, M. Schöbel et lui.

Au sujet des Jeux Equestres se déroulant

à Stockholm en juin de cette année, le problème d'une collaboration entre les deux comités ne se pose pas, celui de l'Est n'ayant pas de cavaliers d'un standing suffisant à présenter.

Où peut-on se procurer les partitions de l'hymne olympique ?

De toutes parts on nous demande où l'on peut se procurer le nouvel hymne olympique. Celui-ci a été édité à Paris et c'est à cette adresse qu'il peut être obtenu :

S. A. des Éditions Ricordi
3, rue Roquépine

PARIS 8^e

Cette maison possède des représentants dans toutes les parties du monde. Voici, en tous cas, ses principaux :

Londres: G. Ricordi & C^o, 271 Regent Street (même adresse pour l'Australie, l'Afrique du Sud, etc.).

New-York: G. Ricordi & C^o, 1270 Avenue of the Americas.

Toronto: G. Ricordi & C^o, 380 Victoria Street.

Milano: G. Ricordi & C^o, 42, Viale Campania.

Bâle: Symphonia-Verlag, Agenteinerstrasse 13.

Lœrrach (Allemagne) : G. Ricordi & C^o, Kirchstrasse 17.

Buenos-Aires : Ricordi-Americana, 1570 Cangallo (valable aussi pour l'Amérique du Sud, le Chili et l'Uruguay).

Sao Paulo : Ricordi-Brasileira, Barao dei Limeira 331.

Pour les pays nordiques, les commandes sont à passer directement à Paris.

D'une façon générale, toutes les commandes peuvent être adressées à Paris qui les di-

rigera avec les partitions demandées aux représentants couvrant les pays correspondants.

L'*Hymne Olympique* a été publié sous les formes et aux prix suivants :

	Francs français
Partition piano et chant	250,—
Chœurs	80,—
Partition orchestre, version symphonique	800,—
Matériel version symphonique (avec 5. 4. 3. 2. 2.)	5000,—
Chaque partie séparée	150,—
Partition version harmonie (orchestre)	800,—
Matériel version harmonie complet avec une partie de chacune	1200,—
Chaque partie supplémentaire, harmonie	100,—

Où se procurer

le disque de l'hymne olympique?

L'enregistrement du disque de l'hymne olympique a été fait à Paris par les soins de la maison suivante auprès de laquelle le disque peut être obtenu au prix de 920 francs français.

Disques DUCRETET-THOMSON
« La Voix du Monde »
15, avenue Montaigne
PARIS VIII^e.

Tous les juges sont-ils impartiaux ?

Dans notre précédente édition nous avons longuement parlé du problème des juges, de l'impartialité problématique de certains d'entre eux et enfin du serment que l'on s'était proposé de leur imposer, en matière olympique. On peut fort bien ne pas être d'accord avec ce dernier point, alors même que cette cérémonie se pratique au sein de certaines fédérations, comme par exemple à la Fédération Internationale de Gymnastique, ainsi que nous l'avions dit. On a cherché à nous faire comprendre que la partialité voulue et flagrante n'existait pas ; que tous les juges en matière de sport étaient des purs. Si tel était le cas, avons-nous pensé, Ce ne serait pas des humains. Nous avons fourni une preuve. Aujourd'hui encore, et malheureusement nous nous empressons de dire, le plus important quotidien sportif de France, dans son édition des 18/19 février derniers, nous fournit un nouveau cas. Il s'agit d'une relation

du championnat du monde de patinage artistique qui s'est déroulé en février à Garmisch-Partenkirchen. Sous le titre : « Il faut s'attendre à des rebondissements à la suite de la PARTIALITÉ des juges en couples », le chroniqueur de ce journal écrivait : « Je reviens en arrière pour parler de cette victoire qui n'en est pas une, celle des Viennois Sissy Schwartz - Kurt Oppelt dans le « couples ». Hier, le juge français Rodrigues-Euriques, qui avait suivi la compétition en toute impartialité, me confiait : « Il ne fait pas de doutes que les Canadiens Dafoe-Bowden méritaient le titre mondial. Leur patinage est tellement supérieur en qualité artistique à celui des Autrichiens. Ceux-ci, en fait, ne sont que de brillants élèves, alors que les Canadiens sont de purs artistes. » N'empêche que les Viennois ont gagné d'une place et d'un centième de point grâce à la manœuvre de leur compatriote, le juge Franz Wojtanowski. Que va